

ÉDITION AUTOMNE

VOLUME 12, NO 2 - SEPTEMBRE 2025

LA MARCHÉ
**AGISSONS
ENSEMBLE**
POUR LE
**MIEUX-ÊTRE
DES AÎNÉS**

5^e
ÉDITION



GRANDE MARCHÉ DU 1^{ER} OCTOBRE 2025



Bilan d'Aînés actifs à vélo 2025

Le service d'accompagnement a été un succès malgré les contretemps météorologiques... p. 14

Viellissement des personnes âgées

Un portrait de vieillissement de la population et des personnes âgées au Québec... p. 18

Des régimes de retraite insuffisants

En 2025, une personne seule devra disposer de 31 696 \$ à 42 884 \$ pour vivre hors de la pauvreté... p. 16

AQDR Pointe-de-l'île de Montréal

9140, boul. Perras, bureau B 2.6, Montréal, QC H1E 7E4 | 514 643-0930
aqdr-pdi@videotron.ca | aqdr-pointedelile.org | facebook.com/aqdrpdi

SOMMAIRE - JOURNAL D'INFORMATION DE L'AQDR-PDÎ



Mot de la présidente _____	3
Soupers Fraternité _____	4
Conférence – Répit atypique de la proche aidance _____	5
Conférence – Régime canadien de soins dentaires _____	6
Conférence – Pourquoi faire un testament _____	7
Conférence – Vivre Noël autrement _____	8
Conférence – Comprendre les troubles neurocognitifs _____	9
Marche du 1 ^{er} octobre 2025 _____	10
L'Art-Rivé reconnu par le curateur public _____	11
Conférence et AGA 2025 de l'AQDR-PDÎ _____	12
Lutte contre la maltraitance _____	13
Bilan - Aînés actifs à vélo 2025 _____	14
Témoignage des chargés de projet - AAV 2025 _____	15
Des régimes publics de pension insuffisants _____	16
Vieillesse des personnes âgées _____	18
Le couperet tombe sur ma qualité de vie _____	20
Un petit coup de pouce, beaucoup de bien _____	22
Quel est le véritable objectif du gouvernement avec le soutien à domicile ? _____	24
La gratuité des transports en commun _____	25
Le logement et les aînés dans l'Est de Montréal :	
l'AQDR tire la sonnette d'alarme _____	26
Service de déneigement _____	28
Politique d'exactitude des prix _____	29
Aînés et consommation + Clic Aînés _____	30
Arnaque « Grands-parents » _____	31
Journée de la gentillesse + Voeux d'anniversaire à nos membres _____	32
Avantages à être membre à l'AQDR _____	33
Devenir membre à l'AQDR-PDÎ _____	34
Merci à nos partenaires _____	34
Formulaire d'adhésion comme membre à l'AQDR-PDÎ _____	39

N.B. :

Certaines photos ou images sont tirées d'Internet.

Dans le texte de ce journal, le masculin est utilisé pour faciliter la lecture. Il réfère autant au masculin qu'au féminin.

Conception et réalisation :

Marie Michelle Noubibou, coordonnatrice
Velfarly Joseph, agente des communications
Marthe D'Amours, 2^e vice-présidente de l'AQDR-PDÎ
Diane Lamontagne, secrétaire-trésorière de l'AQDR-PDÎ
Serge Ménard, membre administrateur de l'AQDR-PDÎ

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Septembre 2025.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec une profonde gratitude et une grande fierté que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que nouvelle présidente de l'AQDR Pointe-de-l'île. J'espère que vous avez passé un très bel été pour faire le plein d'énergie en prévision de la rentrée automnale.

La dernière année a été riche en défis, en apprentissages et surtout, en belles réussites collectives. Grâce à votre engagement indéfectible, à votre confiance, temps, générosité et dévouement, nous avons pu faire une réelle différence dans notre communauté et l'année qui s'annonce n'en demeure pas moins aussi prometteuse en belles réalisations.



L'AQDR Pointe-de-l'île place la personne humaine, ses droits et ses libertés intrinsèques au premier rang de ses préoccupations. Parmi les valeurs que nous promouvons, se retrouvent les rapports sociaux fondés sur la justice, la liberté, l'autonomie et l'intégrité physique et psychologique de la personne. Ces valeurs représentent les conditions nécessaires au respect des droits et à la dignité des personnes âgées. Par ailleurs, des valeurs de solidarité, d'inclusion et de bienveillance alimentent notre raison d'être dans notre quotidien. C'est avec cœur et détermination, que nous continuons à bâtir un avenir plus juste et équitable pour notre clientèle âgée.

Dans quelques jours, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, se tiendra la Grande Marche du 1^{er} octobre et nous vous invitons à y participer. Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je suis une militante reconnue et je ne manquerai pas cette marche pour rien au monde. Ainsi, unissons nos forces et marchons ensemble. Vous trouverez plus de détails de cette marche à la page 10.

De plus, je vous invite aussi à prendre part à nos différentes activités telles que nos cours d'informatique Clic Aînés, nos conférences thématiques, nos soupers Fraternité et autres événements à venir durant l'année.

Ainsi, je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles, les membres du Conseil d'administration, les employés ainsi que nos précieux partenaires. Vous êtes l'âme et la force de notre section.

En terminant, je vous invite à poursuivre cette belle aventure avec nous, car c'est ensemble que nous ferons la différence pour le respect des droits des personnes âgées.

Bonne rentrée à tous et merci de nous appuyer !

Johanne Noël,
Présidente de l'AQDR Pointe-de-l'île

SOUPERS FRATERNITÉ



Rappelons que lors de ces soupers, les participants membres ou non de la section disposent d'une occasion privilégiée tout en étant informelle, pour discuter ou s'informer des différents sujets qui les touchent.

C'est également l'occasion de fraterniser, de poser des questions, d'exposer leurs difficultés.

De plus, les anniversaires des personnes présentes sont soulignés et quelques tirages sont aussi effectués.

Les soupers se tiennent toujours le 3^e mardi de chaque mois à **17 h, selon la date et le lieu du souper.**

Gardez sous la main l'horaire ci-contre des 4 prochains soupers.

Pour chacun des soupers, inscription au 514 643-0930.



16

SEPTEMBRE

CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN

12 125, rue Notre-Dame Est, PAT
salle 109 - Inscription au 514 643-0930
Coût : 20 \$ / personne

17 h

21

OCTOBRE

SCORES *

12 995, rue Sherbrooke Est, PAT

17 h

18

NOVEMBRE

PIZZERIA HOLLYWOOD *

8011, av. Blaise-Pascal, RDP

17 h

16

DÉCEMBRE

SCORES *

12 995, rue Sherbrooke Est, PAT

17 h

* Le coût du souper est défrayé par le participant selon son choix de menu.

Répit atypique de la proche aidance

Mercredi 10 septembre 2025
de 10 h à 11 h 30

Centre communautaire de RDP
9140, boul. Perras, RDP
salle des Tout-Petits

Comment éviter l'épuisement en
étant proche aidant ?

Cette séance d'information vous
fournira des conseils à ce sujet et
vous permettra de voir la proche
aidance autrement.



Inscription au 514 643-0930



AQDR

Pointe-de-l'île de Montréal

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

**Café et
collation
offerts**

Séance d'information et clinique d'inscription

Régime canadien de soins dentaires

Mercredi 24 septembre 2025
de 10 h à 12 h



Centre communautaire RDP
9140, boul. Perras, RDP
Salle des Tout-Petits

**Avez-vous droit au Régime
canadien de soins dentaires ?
Comment s'inscrire ?**

**Cette séance d'information
vous fournira les réponses à
ce sujet et une clinique
d'inscription vous permettra
de vous s'inscrire sur place.**

**Café et
collation
offerts**

Inscrivez-vous au
514 643-0930



AQDR

Pointe-de-l'île de Montréal

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

**Service
Canada**

Pourquoi faire un Testament

Quelles sont les différentes formes valides ?
Conférence animée par Me Hélène Guay, avocate

Lundi 6 octobre 2025
de 13 h 30 à 15 h

Centre communautaire de RDP
9140, boul. Perras, RDP
Salle des Tout-Petits

Inscrivez-vous au
514 643-0930

Café et
collation
offerts



AQDR

Pointe-de-l'île de Montréal

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

VIVRE NOËL autrement...

**Une autre façon de démystifier le crédit
à l'approche des célébrations
du mois de décembre.**

**Mercredi 19 novembre 2025
de 10 h à 11 h 30**

**Manoir Pointe-aux-Trembles
3478, 32^e Avenue, PAT
Salle polyvalente**

**Café et
collation
offerts**



**INSCRIPTION
514 643-0930**



AQDR

Pointe-de-l'île de Montréal

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES



Conférence

Comprendre
les troubles neurocognitifs



Mercredi 10 décembre 2025
de 10 h à 11 h 30

Maison du citoyen

12 090, rue Notre-Dame Est, PAT
Salle des Couventines



**Café et
collation
offerts**

Inscrivez-vous au 514 643-0930



AQDR

Pointe-de-l'île de Montréal

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

MARCHE DU 1^{er} OCTOBRE 2025



Depuis 2021, des citoyens, des élus et des organisations de partout au Québec se mobilisent chaque automne pour affirmer haut et fort la place essentielle des personnes âgées dans nos communautés. En 2024, ce sont plus de 1 700 marcheurs, 256 ambassadeurs citoyens, 90 ambassadeurs organisationnels et 20 élus qui se sont mobilisés partout au Québec. Cette année, cet événement national aura lieu à Montréal, à Québec et nouvellement au Témiscamingue. Nous vous invitons chaleureusement à y prendre part.

Un mouvement porté par et pour les communautés !

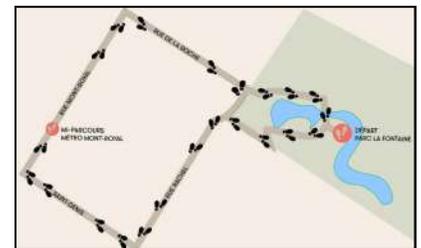
Ensemble, nous marchons pour ...

- Renforcer la participation sociale des personnes âgées.
- Mettre en lumière les alliés des personnes âgées : entourage, organismes, entreprises, acteurs publics.
- Poser un regard positif, lucide et proactif sur les enjeux de la vieillesse et du vieillissement.
- Affirmer la force d'une mobilisation collective engagée pour le mieux-être des personnes âgées.

Aperçu du déroulement :

L'événement débutera à 9 h 15 au parc Lafontaine, avec accueil et animation. Les citoyens ainsi que les délégations de plusieurs organismes se réuniront dans une ambiance festive, propice à l'échange et à la célébration. Avant le départ, les participants auront la chance de créer leur pancarte au message personnalisé, profiter de l'animation sur place et se préparer à la marche. À 9 h 45, il y aura prise de la photo de groupe et à 10 h, allocution de personnalités.

À 10 h 15, départ de la marche. Nous emprunterons les rues De la Roche, Mont-Royal, Saint-Denis et Rachel, et ce, de façon organisée et sécurisée pour parcourir 3 km, avec une navette disponible pour celles et ceux qui en auront besoin. À 10 h 35, il y aura un arrêt à mi-parcours et à 11 h, fin de la marche. À l'arrivée, une collation et des rafraîchissements seront offerts aux participants.



La porte-parole **Louise Deschâtelets**, promet un 5^e anniversaire de la marche placé sous le signe du mouvement, avec des animations, des chants et des prises de parole de personnalités du milieu des aînés. Tout le monde peut participer, quelles que soient ses capacités.

Marchez avec nous !

Inscrivez-vous via le formulaire officiel en cochant la case « Je suis citoyen et je marcherai avec la délégation d'un organisme » et précisez le nom de notre organisme : AQDR Pointe-de-l'île de Montréal.

Je m'inscris au lien suivant : <https://go.geriatriesociale.org/marches-agissons-ensemble-pour-le-mieux-%C3%AAtre-des-a%C3%AEen%C3%A9s-1>

ou en contactant l'AQDR-PDÎ au 514 643-0930.





L'Art-Rivé est officiellement reconnu par le Curateur public du Québec !

Projet pilote – Mesure d'assistance

Une reconnaissance officielle pour vous aider à mieux communiquer !

Vous êtes un adulte vivant une difficulté et vous n'avez pas de proches pour vous accompagner dans vos démarches ?

Grâce à la mesure d'assistance, L'Art-Rivé peut maintenant vous accompagner de façon officielle.

Nous pouvons vous aider à :

- Communiquer avec des professionnels de la santé
- Vérifier ou expliquer des factures (Internet, électricité, téléphone, etc.)
- Confirmer des informations auprès d'institutions financières ou d'assureurs
- Faire le lien avec des ministères ou organismes gouvernementaux
- Obtenir ou transmettre de l'information lors de rencontres avec un notaire

À qui s'adresse cette mesure ?

À toute personne adulte vivant une difficulté comme :

- Vieillesse et perte d'autonomie
- Déficience intellectuelle légère
- Problèmes de santé mentale
- Limitation motrice, auditive ou visuelle
- Dépendance (ex. toxicomanie)
- Barrière linguistique
- Isolement social ou géographique



Important :

L'assistant ne peut pas signer ou décider à votre place, mais peut vous aider à comprendre, poser des questions, vérifier ou transmettre des informations.

Intéressé(e) ? Des questions ?

Parlez-en à un membre de l'équipe de L'Art-Rivé

CONFÉRENCE et AGA DE L'AQDR-PDÎ - retour

Le 21 mai 2025, l'équipe de l'AQDR Pointe-de-l'île de Montréal a tenu sa journée spéciale annuelle à laquelle ont participé plus d'une cinquantaine de personnes.



Cette journée a débuté avec la conférence sur « L'aide médicale à mourir, où en sommes-nous ? » animée par l'avocate, Me Hélène Guay. La conférencière a pu expliquer de façon claire, tous les aléas inhérents à ce sujet particulier.

En après-midi, le bilan de l'année 2024-2025 a permis de présenter, entre autres, le Rapport d'activités par un survol « en bref » ainsi que les États financiers 2024-2025.

Le Rapport d'activités 2024-2025 peut être consulté au lien suivant :

<https://aqdr-pointedelile.org/wp-content/uploads/2025/05/Rapport-dactivites-2024-2025.pdf>



De plus, le bilan du Plan de développement 2023-2026 – An 2 a été présenté aux participants, en relevant d'une façon particulière les activités sur lesquelles les efforts ont été portés durant cette deuxième année.

Un merci spécial à tous les participants, partenaires, bénévoles et organisateurs !

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

Un nouveau Conseil d'administration a également été formé pour 2025-2026. Des changements sont survenus quant à la formation du CA et trois postes d'administrateur sont maintenant à combler.

➤ Si vous êtes membre de l'AQDR-PDÎ et que le poste d'administrateur vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 514 643-0930, pour obtenir plus d'informations.



Johanne Noël
Présidente



Bernard Parent
1^{er} vice-président



Marthe D'Amours
2^e vice-présidente



Diane Lamontagne
Secrétaire-trésorière



Serge Ménard
Administrateur



Michel Plouffe
Administrateur

Une journée riche en émotions qui a motivé l'équipe de l'AQDR Pointe-de-l'île à poursuivre en force pour 2025-2026, avec toujours plus d'implications dans les dossiers prioritaires de l'AQDR et plus d'activités afin de continuer de mieux informer notre clientèle aînée.

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE - retour



Afin de souligner la journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les aînés et marquer cette cause qui nous tient à cœur, plusieurs événements servant d'outils de prévention, ont eu lieu durant le mois de juin.



Une activité spéciale ayant pour but de permettre à la communauté de se mobiliser afin de mieux prévenir et contrer la maltraitance envers les personnes aînées, s'est tenue le 13 juin dernier au Centre Roussin à PAT.

Cette activité mise sur pied par différents partenaires de la Table de concertation des aînés de ME-PAT dont l'AQDR Pointe-de-l'île faisait partie, offrait aux participants ...

- Des informations sur les procédures judiciaires présentées par le PDQ 49 de PATME et CAVAC,
- Des moyens d'intervention face à un cas de maltraitance : comment devenir des témoins actifs, présentés par un comité composé d'intervenants du milieu et d'une membre de l'AQDR-PDÎ,
- Des informations sur le sujet présentées par le CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal,
- Des cas de maltraitance à l'aide de la présentation d'une pièce théâtrale, La Vieille Vie,
- Un numéro humoristique présenté par Ben et Jarrod.

Plus de 150 personnes ont pris part à cette activité qui s'est avérée un franc succès.

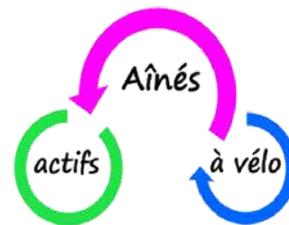
➡ Rappelons qu'il est important d'agir collectivement afin de lutter contre la maltraitance, et ce, en tout temps. N'hésitez pas à consulter, si vous êtes victime de maltraitance.



BILAN - AÎNÉS ACTIFS À VÉLO 2025

Pour une 9^e saison, le service d'accompagnement Aînés actifs à vélo continue à plaire à notre clientèle aînée.

Le service d'accompagnement fait une différence chez nos aînés en leur permettant de briser l'isolement et de susciter des rencontres intergénérationnelles dans l'Arrondissement RDP-PAT et ses environs.



Le service s'est déroulé du 2 juin au 22 août 2025. Le projet offert gratuitement a permis d'offrir aux aînés de participer à diverses activités de leur choix, entre autres, les Dîners-causeries avec nos aînés à tous les mercredis pour RDP et les Pique-niques jasette avec Mamie et Papi à tous les mardis, mercredis ou jeudis pour PAT.

Aperçu du projet 2025 en chiffres ...

Accompagnements effectués : Plus de 525

Participants aux accompagnements : Plus de 1 010

Participation à des activités récréatives et culturelles : 6

Partenaires financiers et communautaires : 12

Résidences impliquées et CHSLD : 14

Bénévoles : 13

Heures de bénévolat : Plus de 225

Employés d'été : 3

L'AQDR-PDÎ tient à remercier Éric St-Pierre, député d'Honoré-Mercier, et Mario Beaulieu, député de la Pointe-de-l'Île, qui ont permis l'embauche de nos trois chargés de projet pour l'été 2025. Nos remerciements s'adressent aussi aux membres du Conseil d'Arrondissement RDP-PAT, à tous nos partenaires, aux résidences et CHSLD, et ce, pour leur appui et leur implication indispensables permettant ainsi la continuité d'un tel projet. C'est grâce à ces collaborations que le service d'accompagnement a permis aux personnes aînées de profiter de leur quartier durant cet été.



TÉMOIGNAGE DES CHARGÉS DE PROJET - AAV 2025



Cet été, j'ai eu le privilège de participer au projet Aînés actifs à vélo, une expérience aussi imprévisible que profondément humaine.

Malheureusement, la météo ne nous a pas épargnés. Entre les canicules suffocantes et les averses surprises, plusieurs balades ont dû être annulées à la dernière minute. Mais chaque fois que le ciel nous laissait une chance, j'en profitais pleinement pour aller à la rencontre des aînés du quartier. Ces moments, bien que parfois courts, étaient toujours riches en échanges sincères, en éclats de rire et en confidences précieuses. Ces instants de complicité m'ont permis de redécouvrir Rivière-des-Prairies à travers leurs yeux : des rues pleines de souvenirs, des coins de nature porteurs de récits, et surtout, une profonde humanité.

Ce projet m'a appris à écouter, à créer des liens, même lors de courts trajets en vélo-taxi. Je repars avec le cœur gonflé de gratitude pour toutes ces rencontres qui m'ont marquée. Malgré les journées de pluie, c'est la chaleur humaine de ces aînés qui, pour moi, a illuminé l'été.

Bella Louissaint,
Chargée de projets AAV - RDP

Durant la saison estivale, nous avons eu le plaisir de travailler ensemble comme chargés de projet pour Aînés actifs à vélo à Pointe-aux-Trembles et ses environs. Vivre cette expérience entre frères a été encore plus spéciale.

Chaque balade a été l'occasion de créer des liens avec les aînés, de partager des rires, des souvenirs et des beaux moments. Ces rencontres nous ont rappelé l'importance du contact humain et de la gentillesse dans la vie quotidienne. Nous avons aussi appris énormément à travers le partage d'histoires et d'expériences de vie.

Ce projet nous a permis de grandir, autant personnellement que professionnellement. Nous sommes reconnaissants d'avoir pu contribuer au bien-être des aînés tout en vivant une aventure humaine et active. Un immense merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes rencontrées durant ce bel été 2025 !

Émile et Louis Landry,
Chargés de projet AAV - PAT

DES RÉGIMES PUBLICS DE PENSION INSUFFISANTS



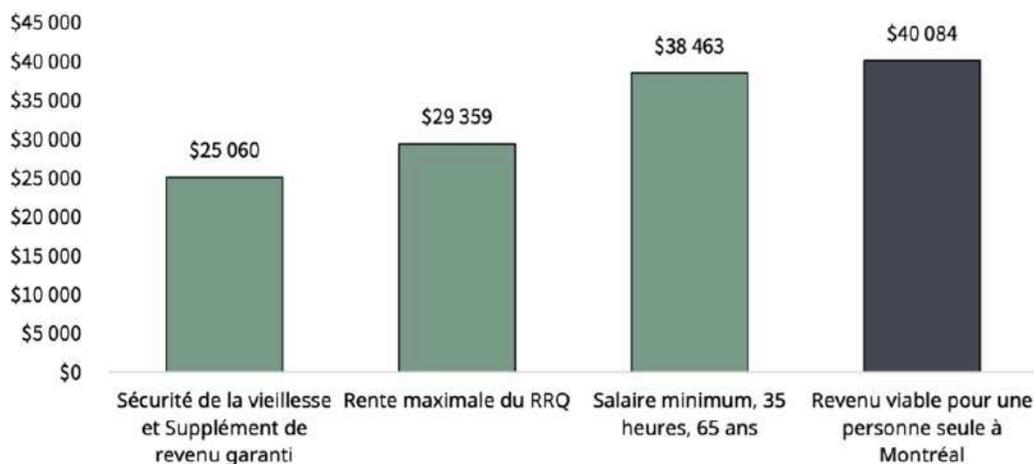
En 2025, une personne seule devra disposer de 31 696 \$ à 42 884 \$ pour vivre hors de la pauvreté dans les grands centres urbains du Québec. Toutefois, les programmes publics de pension ne suffisent pas à atteindre ce seuil.

- Une personne âgée de 65 ans sans autres prestations reçoit 25 060 \$, soit 62,5 % du revenu viable estimé à 40 084 \$ à Montréal.

- Avec la rente maximale du Régime de rentes du Québec (RRQ) de 17 196 \$, une personne atteint seulement 73 % du revenu nécessaire.
- Même un emploi à temps plein au salaire minimum (16,10 \$/h) complété par les aides gouvernementales ne permet pas d'atteindre le seuil de pauvreté (38 463 \$ vs 40 084 \$).

Ces données mettent en évidence les défis financiers des personnes âgées face au coût de la vie.

Figure 1. Revenu disponible d'une personne âgée vivant seule selon différents scénarios, 2025, Québec



Source : Calculs de l'Observatoire québécois des inégalités basés sur l'outil de calcul du revenu de travail conservé à la retraite en 2025 du ministère des Finances du Québec, le Régime de rentes du Québec en chiffres de Retraite Québec et Le revenu viable en 2025 de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.

Entre 2015 et 2025, le revenu viable pour une personne seule à Montréal a augmenté de 63 % (de 24 532 \$ à 40 084 \$), tandis que l'indexation des rentes du RRQ n'a progressé que de 28 %.

Les rentes du RRQ sont ajustées chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) du Canada. Cependant, la rente maximale du RRQ a suivi une évolution distincte, influencée par la croissance du revenu moyen au Québec, augmentant de 35 % sur la période.

À titre de comparaison, le salaire minimum a connu une hausse plus marquée (+ 53 %, passant de 10,55 \$/h à 16,10 \$/h), démontrant que les prestations de retraite n'ont pas suivi le même rythme que le coût de la vie.

DES RÉGIMES PUBLICS DE PENSION INSUFFISANTS - suite

L'insuffisance des régimes publics de pension accentue les inégalités parmi la population âgée du Québec. Selon l'Observatoire québécois des inégalités, ces disparités se manifestent principalement dans le revenu, la santé, le logement et la mobilité. Cette situation met en lumière les défis économiques et sociaux auxquels font face les personnes âgées au Québec.



En février 2025, l'AQDR a soumis un Mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026 du **gouvernement du Québec**, « Mémoire prébudgétaire, 2030 en ligne de mire : priorité aux aînés du Québec ». Ce mémoire propose des actions concrètes pour garantir un Québec inclusif, équitable et résilient face aux défis démographiques qui se profilent.

Intervenir avant qu'il soit trop tard ...

D'ici 2030, des mesures ciblées seront nécessaires pour combler l'écart entre les retraités bénéficiant d'un régime de pension privé ou d'une épargne personnelle suffisante, et ceux qui dépendent uniquement des modestes revenus des pensions publiques fédérales et provinciales. Sans ces interventions, un grand nombre d'aînés risquent de sombrer encore davantage dans la pauvreté.

Le gouvernement du Québec a fait un pas dans la bonne direction en bonifiant le crédit d'impôt pour soutien aux aînés en 2022, mais cette mesure reste insuffisante face à l'ampleur du problème. Pour répondre aux besoins urgents des aînés vulnérables, des mesures ciblées doivent être mises en place, telles que doubler les crédits d'impôt spécifiques aux aînés à faible revenu et instaurer une indexation trimestrielle des pensions publiques, alignée sur l'évolution du coût de la vie.

En mars 2025, un Mémoire a aussi été soumis au **gouvernement du Canada** sous la même optique. À cet égard, sur le plan du revenu, les aînés sont durement affectés par le contexte inflationniste actuel. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que les difficultés financières des plus vulnérables ne datent pas d'hier. Les prestations des régimes publics de pension demeurent insuffisantes pour assurer une vie digne à cette catégorie de la population. Le gouvernement fédéral a donc un rôle crucial à jouer sous ce plan.

Pour un revenu viable et décent, l'AQDR recommande :

- 1- Adopter l'indicateur du revenu viable, révisable et indexé annuellement, pour orienter les politiques d'aide financière destinées aux aînés.
- 2- Rehausser le Supplément de revenu garanti (SRG) de 4 000 \$ par an, avec des ajustements ultérieurs basés sur l'inflation, conformément à la demande du premier ministre.
- 3- Harmoniser les prestations fédérales avec celles des provinces afin d'éviter que les bénéficiaires de la SV et du SRG ne soient pénalisés par des modifications aux prestations provinciales.

**Il ne s'agit pas seulement de garantir un revenu aux aînés,
mais de garantir à la prochaine génération l'espoir d'une société plus juste.**

Références :

<https://observatoiredesinegalites.com/regimes-publics-de-pension-insuffisants/>

Mémoire prébudgétaire, Février 2025 : <https://aqdr-pointedelile.org/wp-content/uploads/2025/02/Memoire-ptebidgetaire-fevrier-2025.pdf>

Mémoire prébudgétaire, Mars 2025 : <https://aqdr-pointedelile.org/wp-content/uploads/2025/08/Memoire-prebudgetaire-Mars-2025-Canada.pdf>



VEILLISSEMENT DES PERSONNES ÂÎNÉES



Portrait du vieillissement de la population et des personnes âînées au Québec

Selon une **analyse de la vitrine du vieillissement démographique au Québec** et ses implications pour les personnes âgées, d'ici 2031, les **65 ans et plus pourraient représenter un quart de la population**. Cette vitrine met en lumière plusieurs aspects de leur quotidien, notamment via des indicateurs liés à six (6) thématiques :

- **Population** : Effectifs et caractéristiques sociodémographiques
- **Conditions de vie matérielles** : Accès aux ressources et niveau de vie
- **Travail et retraite** : Participation au marché du travail et transition vers la retraite
- **Mode de vie** : Habitudes et préférences des âinés
- **Santé et bien-être** : État de santé général et accès aux soins
- **Participation sociale** : Engagement communautaire et interactions sociales

S'inscrivant dans la continuité du **Plan d'action gouvernemental 2024-2029 – La fierté de vieillir**, qui vise à améliorer la qualité de vie des âinés, cette analyse explore **les dépenses des ménages âinés au Québec** ainsi que leur évolution au fil du temps. En 2021, les ménages dont la personne de référence avait **65 ans ou plus**, ont dépensé en moyenne 39 469 \$ en consommation courante, une baisse par rapport à 2019. Les principales catégories de dépenses étaient :

- **Logement** : 11 148 \$ (22 % du total)
- **Alimentation** : 6 965 \$ (14 %)
- **Transport** : 5 811 \$ (11 %)
- **Impôt sur le revenu** : 8 663 \$ (17 %)

Toujours en 2021, les ménages des âinés ont dépensé en moyenne **50 674 \$**, incluant **8 663 \$ d'impôt sur le revenu** (17 % de leurs dépenses totales), **1 261 \$ en assurance individuelle et cotisations à des régimes de retraite** ainsi que **3 840 \$ pour des dons, cadeaux en argent et pensions alimentaires**. Ces dépenses reflètent les engagements financiers et les priorités de cette tranche de la population puisqu'ils ont réduit leurs dépenses de consommation courante en 2021 comparativement à 2019, passant de **44 424 \$ à 39 469 \$**. La répartition des dépenses est restée relativement stable, à l'exception de trois catégories :

- **Ameublements et équipements ménagers** : augmentation de **2,3 % à 4,4 %**
- **Dépenses courantes** : hausse de **5,5 % à 6,5 %**
- **Vêtements et accessoires** : diminution de **3,3 % à 2,1 %**

Ces variations mettent en perspective les ajustements dans les priorités financières des ménages âinés pendant la pandémie de COVID-19.

VIEILLISSEMENT DES PERSONNES ÂÎNÉES - suite

Les infractions subies par les personnes

En 2023, au Québec, **plus de 5 000 personnes âgées de 65 ans et plus** ont été victimes d'une infraction contre la personne. Le taux de victimisation (**273 pour 100 000 habitants**) reste inférieur à celui des moins de 65 ans (**1 410**). Ce taux diminue avec l'âge :

- **65-74 ans** : 334
- **75-84 ans** : 208
- **85 ans et plus** : 158

Les divers types d'infractions commises envers les personnes de 65 ans et plus se répartissent comme suit :

- **Voies de fait** (56 %)
- **Menaces, intimidation et extorsion** (26 %)
- **Harcèlement** (8 %)
- **Infractions sexuelles** (4 %)
- **Autres infractions** (5 %)

Entre 2019 et 2023, la victimisation des aînés a connu une hausse notable (**+35 %**), avec une augmentation particulièrement marquée chez les **85 ans et plus (+49 %)**. Cette progression dépasse celle des moins de 65 ans (+25 %) sur la même période.

Répartition du sexe des victimes ayant subies des infractions

- Les hommes de 65 ans et plus sont plus souvent victimes que les femmes (56 % contre 44 %).
- Les hommes sont majoritaires dans les **voies de fait (59 %)**, **menaces et intimidation (62 %)** et **autres infractions (57 %)**.
- Les femmes sont plus nombreuses parmi les victimes d'**infractions sexuelles (88 %)** et de **harcèlement (61 %)**.



Référence :

https://statistique.quebec.ca/fr/document/vitrine-vieillessement-population-quebec?utm_source=dialoginsight&utm_medium=email



LE COUPERET TOMBE SUR MA QUALITÉ DE VIE



Dans la continuité de l'article publié dans notre journal d'avril 2025, Vieillir chez soi - Soutien à domicile : un enjeu crucial pour le Québec de demain, voici l'histoire de Bruno Gauvreau âgé de 66 ans, vivant avec un lourd handicap qui l'oblige à renoncer à tout ce qui lui procure un certain confort. Il est membre actif de l'Association sclérose en plaques Rive-Sud (ASPRS).



BRUNO GAUVREAU
Sainte-Julie

En plus des défis liés à sa condition, M. Gauvreau verra ses aides à domicile réduites de 12 heures à seulement 2 h 15 par semaine, soit une réduction de 81,25 % dans sa résidence.

Ne voulant pas être alarmiste bien que cette situation ne soit malheureusement pas exclusive mais plutôt présente dans notre quotidien, l'AQDR Pointe-de-l'île de Montréal a mis sur pied un Comité de Maintien et des soins à domicile afin de discuter des enjeux qui s'y rattachent dans l'espoir que nos voix collectives puissent être entendues au sein de nos différents paliers gouvernementaux.

L'article publié le 2 juillet 2025 dans La Presse, « Le couperet tombe sur ma qualité de vie », met en évidence cette problématique.

- **Vie quotidienne dynamique**

Bruno Gauvreau se déplace en fauteuil roulant motorisé, qu'il appelle affectueusement son « super bolide » et circule dans son quartier et au centre commercial, où il est reconnu et salué. Très connecté, il utilise les réseaux sociaux, écoute de la musique et jardine avec sa voisine. Sa créativité s'exprime également à travers la peinture sous le nom de Bruno Picasso.

- **Habitat et engagement communautaire**

Il réside depuis 26 ans dans un logement d'une Coopérative d'habitation de cinq pièces. Bruno participe activement au Conseil d'administration où il a tissé des liens d'amitié avec les autres membres de la coopérative.

- **Un quotidien organisé autour du bien-être et de la nature**

Bruno se sent privilégié grâce à sa vue directe sur la nature depuis sa porte-patio. Il entretient une relation poétique avec son environnement et des « amis à plumes » qui peuplent son coin de paradis personnel.

- **Maintien à domicile**

M. Gauvreau bénéficie des services essentiels qui lui permettent de rester chez lui, malgré sa perte d'autonomie. Ses soins quotidiens incluent : lever, toilette, habillage, repas, coucher et installation d'une tubulure respiratoire adaptée pour la nuit. Il décrit cela avec humour et clarté comme étant « tout un programme ! ».

LE COUPERET TOMBE SUR MA QUALITÉ DE VIE - suite

- **Susanna : un pilier de confiance**

Depuis 10 ans, Susanna est son aide à domicile fidèle. Elle prépare ses repas selon une diète spéciale favorisant son bien-être physique. Elle s'occupe aussi de la lessive et de l'entretien ménager.

Bruno lui fait confiance : leur lien est fait de constance et d'humanité. Une physiothérapeute a travaillé avec Bruno pendant huit semaines. Elle a transmis à Susanna certaines techniques pour atténuer les contractures et maintenir la souplesse musculaire. Susanna poursuit ces gestes thérapeutiques deux fois par semaine, devenant ainsi une alliée indispensable.

- **Une coupe brutale, réduction drastique des services**

Il apprend, un mois plus tôt, que son aide à domicile passera de 12 heures à seulement 2 h 15 par semaine, soit une réduction de 81,25 %. Il ne pourra plus bénéficier des services de Susanna, son aide de confiance depuis 10 ans. Les services seront dorénavant fournis par une agence externe, avec des prestations limitées (ex. : certaines pièces jugées « trop grandes » pourraient ne plus être nettoyées).

- **Conséquences concrètes**

Bruno reçoit des repas désormais congelés en remplacement de sa diète personnalisée. Cette décision lui a été annoncée sans avis écrit et avec seulement deux semaines de préavis, ce qui l'a profondément choqué. Ne pouvant financer seul l'aide de Susanna, il exprime sa détresse émotionnelle, notamment par des troubles de sommeil et des inquiétudes sur sa qualité de vie.

- **Réflexion sur les décisions administratives**

M. Gauvreau souligne l'absurdité de la situation, où des professionnelles bienveillantes sont contraintes d'annoncer des mesures qu'il juge inhumaines. Il critique les contradictions du système de santé : on prône le maintien à domicile, tout en prenant des décisions qui compromettent sa faisabilité. Bruno interpelle directement les responsables politiques, souhaitant qu'ils mesurent l'impact concret de leurs choix budgétaires.

- **Un appel au respect de la dignité humaine**

Bien qu'il ne puisse manifester dans la rue, Bruno fait entendre sa voix avec dignité et fermeté. Il refuse que ces décisions passent sous silence et rappelle que ces coupures touchent les plus vulnérables de la société. Son message est un cri lucide contre l'injustice sociale et un appel à la responsabilité collective.

Le récit de Bruno résonne comme un plaidoyer personnel et universel pour des politiques humaines et cohérentes. Sa voix est similaire à celle de bien d'autres qui n'ont peut-être pas la force ou les mots pour s'exprimer.

Référence :

https://plus.lapresse.ca/screens/dbfcf770-ef5f-42ad-94b7-7ca6eb6e241e__7C___0.html?utm_content=ulink&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share



UN PETIT COUP DE POUCE, BEAUCOUP DE BIEN

À la suite de la publication d'un article en lien avec le soutien à domicile dans notre journal d'avril 2025 et de l'article précédent, les soins à domicile demeurent un enjeu crucial pour le Québec de demain.

Voici l'histoire de M. Ruffin Isaya, un homme de 94 ans atteint d'un sarcome (tumeur maligne dans le dos) et de douleurs chroniques. « Mais la tête va bien », dit-il.

Emmanuel Betema, 26 ans, infirmier ayant travaillé quatre ans au Togo avant de venir au Québec pour entreprendre une maîtrise en santé publique à l'Université de Montréal, consacre trois heures chaque semaine, et ce, depuis janvier 2025 pour s'occuper de M. Isaya.



Installé à Montréal depuis août 2024, Emmanuel agit comme préposé aux bénéficiaires. Il vient en aide à M. Isaya, originaire de la République démocratique du Congo qui vit dans le bas de son duplex dans le quartier Ville-Émard.

Emmanuel aide M. Isaya à se laver, prépare le thé, discute avec lui et l'accompagne en promenade. Une relation de soin, de respect et de solidarité s'est tissée entre eux. Au-delà des soins, leur lien incarne une dignité partagée, nourrie par des racines culturelles communes.

Au Québec, le maintien à domicile des aînés reste un défi. **Le réseau public ne couvre que 10,7 % des besoins en soins à domicile.** Face à cela, « Nova Soins à domicile », organisme communautaire sans but lucratif (OSBL), offre du répit aux proches aidants et des soins palliatifs gratuits, grâce à un financement hybride. Emmanuel Betema a rejoint Nova, en décembre 2024.

Pour Myriam, la fille de M. Isaya, Emmanuel est devenu un membre de la famille. Vivant à l'étage avec son mari et leurs enfants, elle constate l'impact positif de sa présence. Nova Soins à domicile incarne un modèle qui dépasse les limites du système public, en offrant un soutien humain et adapté pour éviter l'hospitalisation et favoriser le maintien à domicile.

UN PETIT COUP DE POUCE, BEAUCOUP DE BIEN - suite

Grâce à la collaboration avec le CLSC, l'organisme communautaire Nova Soins à domicile réussit à maintenir les aînés à domicile jusqu'à la fin dans 60 % des cas, un taux sept fois supérieur à la moyenne québécoise. M. Isaya refuse l'idée d'une résidence : il est bien chez lui, entouré, dans sa maison de Ville-Émard. À 94 ans, il vise les 100 ans... voire plus, avec le sourire.

L'histoire de Ruffin et Emmanuel illustre avec éloquence l'importance de la dimension humaine dans les soins à domicile.



Trop souvent, les chiffres et les politiques occultent la réalité tangible des relations tissées au fil des jours, des gestes de réconfort et de la confiance bâtie dans le quotidien. À travers le regard bienveillant d'Emmanuel, c'est tout un pan de la société québécoise qui se redéfinit, où l'accueil, l'entraide et la reconnaissance de l'autre prennent racine dans l'intimité des foyers.

Ce modèle, encore fragile, invite à repenser collectivement les ressources mises à disposition pour le maintien à domicile. Il met en lumière la richesse des échanges intergénérationnels et interculturels, qui redonnent dignité et sens à la vieillesse. L'exemple de Nova Soins à domicile prouve qu'un accompagnement sur mesure, ancré dans la communauté, peut transformer la trajectoire de vie des aînés et soulager les familles, tout en inspirant le système public à s'ouvrir à de nouvelles pratiques plus humaines et inclusives.

En fin de compte, l'avenir des soins à domicile au Québec passe par une reconnaissance accrue de la valeur des relations humaines, par l'innovation sociale et par un engagement renouvelé envers les personnes aînées, pour qu'elles puissent continuer d'habiter pleinement leur chez-soi, portées par la chaleur et la solidarité de leur entourage.

Référence : Photo Martin Chamberland, La Presse

Tiré d'un article publié le 18 juillet 2025 dans La Presse : [Soins à domicile | Un petit coup de pouce, beaucoup de bien | La Presse](#)



QUEL EST LE VÉRITABLE OBJECTIF DU GOUVERNEMENT AVEC LE SOUTIEN À DOMICILE ?



Le 14 mai 2025, le ministère de la Santé et des Services sociaux a effectué une journée de « concertation » sur la future politique nationale de soins et services de soutien à domicile (SAD). À la suite de cette concertation, un article de la coordonnatrice de la Coalition Solidarité Santé, Sophie Verdon, a été publié le 17 mai 2025 dans Le Devoir, titré « Quel est le véritable objectif du gouvernement avec le soutien à domicile ? » En voici les grandes lignes.

Plaidoyer pour un SAD (soutien à domicile)

Cette journée de concertation a été perçue comme une mascarade : les voix citoyennes n'ont pas été entendues. En réaction, plusieurs groupes ont quitté l'événement pour dénoncer l'absence de véritable dialogue.

Souhaitant imposer une tarification aux usagers qui utilisent le système des soins à domicile et étendre ces services vers le secteur privé, cette compromission des droits fondamentaux de l'universalité et de la gratuité des services publics sont des préoccupations dont l'AQDR ainsi que la Coalition Solidarité Santé partagent.

Inquiétudes majeures soulevées

Les orientations gouvernementales sont jugées déconnectées des besoins de la population et des échecs passés. Un virage vers la tarification des services et l'expansion du secteur privé est fortement dénoncé. Ces choix politiques sont qualifiés d'injustes et contraires aux principes d'universalité et de gratuité.

Critique de la logique gouvernementale

Ce virage met à mal la solidarité sociale et impose des coûts aux personnes âgées ou handicapées. Selon la Coalition Solidarité Santé, le SAD public demeure la solution la plus humaine et la plus rentable.

Conséquences de la privatisation

- Menace sur la qualité, la sécurité et la continuité des soins.
- Précarisation du personnel majoritairement féminin et issu de l'immigration.
- Le SAD devrait être vu comme un investissement collectif bénéfique pour le système de santé entier.

Appel à l'action

- Le SAD doit devenir un pilier fondamental du système de santé québécois.
- La solution passe par un SAD public, universel et gratuit, piloté par les CLSC avec un personnel qualifié et reconnu.
- L'objectif de ce plaidoyer est de rejeter la sous-traitance et à mobiliser la population pour une vision fondée sur la solidarité, la justice sociale et la reconnaissance du droit à la santé.

Référence :

Le Devoir : Article publié le 17 mai et mis à jour le 19 mai 2025 par Sophie Verdon, autrice signant le texte au nom de la Coalition Solidarité Santé dont elle est la coordonnatrice.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/880879/idees-quel-est-veritable-objectif-gouvernement-soutien-domicile>



LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN



Face à l'urgence climatique et aux inégalités sociales croissantes, la gratuité du transport en commun s'impose comme une solution audacieuse et nécessaire. Les avantages d'un transport en commun gratuit sont innombrables. Il y a plusieurs années déjà que le sujet est discuté. Rappelons-nous que le transport représente 43 % de nos émissions de gaz à effet de serre.

Le Mémoire, La gratuité du transport en commun : une nécessité pour lutter contre la pauvreté et les changements climatiques !, document officiel présenté à la ville de Montréal en mai 2024, nous informe que lorsqu'il « ... faut couper pour arriver à un budget qui balance, les gens ont le choix entre manger, se chauffer ou prendre l'autobus. » C'est grave. C'est encore plus alarmant quand on sait maintenant que « Le transport en commun est un service essentiel au même titre que la santé et l'éducation. Dire qu'il n'y a pas d'argent pour le financer est faux. L'argent est là, c'est une question de choix et de volonté politique. »

Il y a des fonds qui doivent et peuvent être déployés pour assurer la gratuité des transports en commun. Aussi, l'abolition de la tarification permettrait de « réduire, voire d'éliminer les coûts d'équipement (cartes OPUS, machines distributrices de titres, systèmes de validation des titres, etc.) et les frais de personnel, car certaines tâches comme la perception ou le contrôle des voyageurs ne seraient plus nécessaires. Les pertes financières seraient compensées en partie par des gains d'efficacité plus qu'appréciables, obtenus par la simplification du processus. »

Lors de la tournée du président de la Société de transport de Montréal (STM) avec les groupes montréalais représentant les personnes âgées, l'AQDR a été rencontrée le 26 août 2024. À cette occasion, un certain bilan de la gratuité du transport en commun pour les 65 ans et plus nous a été transmis.

Bilan au 31 décembre 2023 :

- 166 000 usagers se sont procurés le titre de transport.
- 47 % de la population 65 ans et plus de l'agglomération de Montréal s'est procuré le titre pour le réseau régulier.

Pour 10,6 M de déplacements réalisés :

- 74 % des déplacements hors-pointe ou la fin de semaine,
- 65 000 déplacements par jour ouvrable,
- 44 000 déplacements par jour de fin de semaine.

Sur le réseau régulier, on note +15 à 20 % de déplacements pour les 65 ans et plus, ce qui représente environ +1,4 % de l'achalandage du transport en commun.

Références :

ACEF du Nord de Montréal. (2024). Mémoire - La gratuité du transport en commun : une nécessité pour lutter contre la pauvreté et les changements climatiques ! :

https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/M%C9MOIRE_ACEF_CONSULTATIONNPR%C9BUDG%C9TAIRE2025_20240530.PDF



Fillion, Gérard. (25 avril 2024). Radio-Canada Info. : Et si le transport en commun était moins cher, voire gratuit ? :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2067596/transport-commun-deficits-gratuite-financement>



LE LOGEMENT ET LES AÎNÉS DANS L'EST DE MONTRÉAL : L'AQDR TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Dans l'Est de Montréal, la crise du logement prend des proportions inquiétantes, touchant particulièrement les aînés. Face à des loyers en constante augmentation et à un manque criant de logements adaptés, de nombreux aînés se retrouvent dans des situations précaires.

L'AQDR appelle à des actions immédiates pour répondre à cette urgence sociale. Cet article explore les revendications de l'AQDR, les défis auxquels sont confrontés les aînés et les avancées dans les discussions entre la Ville de Montréal et le promoteur de la reconstruction de la Place Versailles.



La situation du logement au Québec, et plus spécifiquement dans l'Est de Montréal, est devenue un sujet de préoccupation majeur. Les aînés, en particulier, sont confrontés à des défis importants en matière de logement. L'AQDR a récemment mis en lumière plusieurs revendications essentielles.

L'AQDR souligne le manque criant de logements adaptés et abordables pour les aînés. Beaucoup d'entre eux vivent dans des conditions précaires, avec des revenus insuffisants pour couvrir les coûts de logement de base. Cette situation est exacerbée par la hausse constante des loyers et le manque de nouvelles constructions adaptées aux besoins spécifiques des personnes âgées.

Les revendications de l'AQDR incluent la construction de nouveaux logements sociaux et communautaires, spécifiquement conçus pour les aînés. Elle demande également des subventions pour aider à couvrir les coûts de logement et des programmes de soutien pour les aînés vivant dans des conditions précaires. L'objectif est de garantir que chaque personne âgée puisse vivre dans un logement sûr, adapté et abordable.

Données récentes :

- Le taux d'inoccupation des logements au Québec a atteint des seuils historiquement bas, rendant la recherche de logements adaptés encore plus difficile pour les aînés.
- La majorité du parc locatif dans l'Est de Montréal a été construit avant 1980, et très peu de logements sont configurés pour accueillir des personnes à mobilité réduite.
- Les listes d'attente pour obtenir une place dans une résidence HLM ou communautaire adaptée dépassent souvent plusieurs années.
- Les aînés doivent souvent consacrer une part disproportionnée de leur revenu au logement, ce qui menace leur stabilité financière et sociale.

« Le manque de logements adaptés et abordables pour les aînés est une crise silencieuse qui affecte profondément notre société. Nos aînés méritent de vivre dans des conditions dignes et sécuritaires, et il est impératif que des mesures concrètes soient prises pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Nous demandons une augmentation significative des investissements dans la construction de logements sociaux et communautaires adaptés, ainsi que des subventions pour aider à couvrir les coûts de logement. Il est temps d'agir pour garantir que chaque personne âgée puisse vivre dans un logement sûr, adapté et abordable. », tel que le mentionne l'AQDR.

LE LOGEMENT ET LES AÎNÉS DANS L'EST DE MONTRÉAL : L'AQDR TIRE LA SONNETTE D'ALARME - suite

Exemples de programmes existants pour les aînés :

- Programme d'adaptation de domicile (PAD) : Ce programme offre une aide financière pour effectuer des travaux d'adaptation afin de permettre aux personnes âgées de demeurer dans leur domicile de façon sécuritaire et autonome.
- Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) : Ce programme vise à offrir des logements abordables et adaptés aux besoins des aînés autonomes, avec des services de soutien communautaire.
- Programme de supplément au loyer (PSL) : Ce programme permet aux aînés à faible revenu de bénéficier d'une aide financière pour réduire le coût de leur loyer à un niveau abordable.

Analyse des limites de ces programmes :

- Programme d'adaptation de domicile (PAD) : Bien que ce programme soit bénéfique, il est souvent limité par des budgets restreints et des délais d'attente prolongés pour obtenir les subventions nécessaires. De plus, les critères d'éligibilité peuvent exclure certains aînés qui en auraient pourtant besoin.
- Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) : L'offre de logements adaptés reste insuffisante par rapport à la demande croissante. De plus, les logements disponibles sont souvent situés dans des zones moins accessibles, éloignées des services essentiels et des réseaux sociaux des aînés.
- Programme de supplément au loyer (PSL) : Ce programme aide à réduire le coût du loyer, mais il ne résout pas le problème de la rareté des logements adaptés. Les listes d'attente pour bénéficier de ce programme sont longues, et les montants alloués peuvent ne pas suffire à couvrir les hausses de loyer dans certaines régions.

Place Versailles : En ce qui concerne la reconstruction de la Place Versailles, les discussions entre la Ville de Montréal et le promoteur avancent. Le projet vise à revitaliser cette zone en y intégrant des logements, des espaces commerciaux et des services communautaires. Bien que des progrès aient été réalisés, plusieurs étapes restent à franchir avant que le projet ne soit finalisé. Les parties prenantes continuent de travailler ensemble pour s'assurer que le projet répondra aux besoins de la communauté, y compris ceux des aînés. La Ville de Montréal a inscrit dans son entente avec le promoteur, la création d'un comité citoyen qui verra à suivre le projet tout du long (rappelons qu'il s'agit d'un projet de ±10 ans). Évidemment, l'AQDR-PDÎ a demandé à être représentée dans ce comité citoyen dont nous attendons la création sous peu.

En conclusion : La crise du logement pour les aînés au Québec, et particulièrement dans l'Est de Montréal, atteint un point critique. Les revendications de l'AQDR mettent en lumière des besoins urgents et des solutions concrètes pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Il est impératif que les autorités et les promoteurs immobiliers prennent des mesures immédiates pour répondre à ces besoins. La reconstruction de la Place Versailles représente une opportunité unique de créer un environnement inclusif et adapté pour tous les membres de la communauté, y compris les aînés. En travaillant ensemble, nous pouvons garantir que chaque personne âgée puisse vivre dans un logement sûr, adapté et abordable, et ainsi lui offrir la dignité et la sécurité qu'elle mérite.

Appel à l'action : Les autorités doivent agir sans délai pour augmenter les investissements dans la construction de logements sociaux et communautaires adaptés aux besoins des aînés. Il est crucial de mettre en place des subventions pour aider à couvrir les coûts de logement et de développer des programmes de soutien pour les aînés vivant dans des conditions précaires. Seule une action concertée et immédiate permettra de répondre à cette crise et d'assurer un avenir digne et sécuritaire pour nos aînés.

Serge Ménard,
Membre administrateur de l'AQDR-PDÎ



SERVICE DE DÉNEIGEMENT



Le temps froid approche à grands pas. Vous êtes une personne à mobilité réduite ? Vous pourriez recevoir un service de déneigement totalement gratuit. Des jeunes bénévoles pourraient vous venir en aide en déneigeant votre entrée ainsi qu'en appliquant de l'abrasif pour votre sécurité.

Les Carrefours Jeunesse-Emploi vous offrent le service avec la **BRIGADE NEIGE**.

Téléphonez directement pour réserver votre place, car elles partent RAPIDEMENT.

**Carrefour Jeunesse-Emploi
Rivière-des-Prairies
514 648-8008**

**Carrefour Jeunesse-Emploi
Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est
514 640-4700**

**Carrefour Jeunesse-Emploi
Anjou/Saint-Justin
514 353-5400**

**Carrefour Jeunesse-Emploi
Mercier
514 356-3226 poste 233**

POLITIQUE D'EXACTITUDE DES PRIX

Depuis le 7 mai 2025,
la nouvelle Politique d'exactitude des
prix est entrée en vigueur.

Où ?

La Politique d'exactitude des prix
s'applique dans les commerces qui
affichent les prix ailleurs que sur les
articles (ex. : sur les tablettes) et qui
utilisent un lecteur optique à la
caisse.

Quand ?

Un dédommagement est offert au
client quand le prix lu à la caisse est
plus élevé que le prix annoncé.

Le prix annoncé peut être notamment :

- En magasin (ex. : sur l'article, sur une étiquette à proximité ou sur une affiche),
- dans la circulaire du commerçant,
- dans une publicité du commerçant (ex. : dans un journal ou sur un réseau social),
- dans une publicité radio ou télé du commerçant,
- dans le site Web du commerçant, s'il ne comporte pas d'indication selon laquelle ce prix est valable seulement en ligne.

Comment ?

Politique applicable

- L'article de **15 \$ ou moins** est **gratuit**.
- L'article de **plus de 15 \$** est **réduit de 15 \$**.

Calcul du dédommagement

Le dédommagement est calculé sur **le plus bas prix annoncé**,
non sur le prix lu à la caisse.

Taxes

Le client ne paie **pas de taxes** sur un article **gratuit**.
Pour un article **réduit de 15 \$**, les taxes sont calculées sur le **prix payé**.

Office de la protection du consommateur Québec

Votre gouvernement

Politique d'exactitude des prix

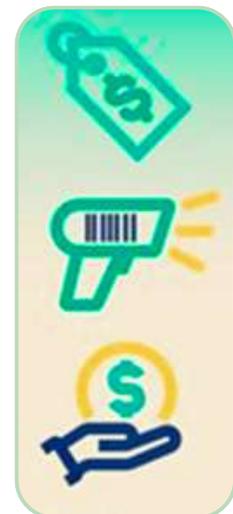
LES NOUVEAUTÉS

Hausse du montant prévu par la Politique d'exactitude des prix

La Politique d'exactitude des prix prévoit maintenant un **dédommagement de 15 \$**. Ainsi, quand le prix enregistré à la caisse d'un commerce est plus élevé que le prix annoncé (en magasin, dans une circulaire ou une publicité, etc.), le commerçant doit :

- **remettre l'article gratuitement** au consommateur, s'il est annoncé à 15 \$ ou moins;
- lui **offrir un rabais de 15 \$** par rapport au prix annoncé, si l'article est annoncé à plus de 15 \$.

Tout commerce qui affiche les prix ailleurs que sur les articles et qui utilise un lecteur optique à la caisse est tenu d'appliquer la Politique.



AÎNÉS ET CONSOMMATION



Connaissez-vous la page web **Aînés et consommation** : des droits à faire valoir de l'Office de la protection du consommateur ? Les produits miracles offerts sur Internet, l'achat d'un voyage, les services funéraires et de sépulture, etc.

Un jeu-questionnaire permet même de tester vos connaissances !

Pour plus d'informations, cliquez [ICI](#).

L'Office de la protection du consommateur vous informe de vos droits. Il vous aide à prévenir les problèmes que vous pourriez rencontrer dans divers domaines de consommation.

Pour joindre l'Office

L'Office peut vous informer et vous aider à propos de nombreux autres sujets de consommation, comme les voyages ou les cartes-cadeaux. Par ailleurs, si vous vivez un problème avec un commerçant, vous pouvez aussi communiquer avec eux.

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 : 514 253-6556.

COURS D'INFORMATIQUE - CLIC AÎNÉS

Notre programme de cours d'informatique Clic Aînés se poursuit. De nouvelles sessions de cours d'informatique seront offertes aux aînés intéressés à s'initier ou à parfaire leurs connaissances informatiques.

Ces séances, sur une base individuelle et personnalisée, ou en petits groupes, seront dispensées tant à Rivière-des-Prairies qu'à Pointe-aux-Trembles.

Possibilité de prêts ou dons de tablettes.

*Clic
Aînés*



Pour se prévaloir de ces cours d'informatique, les personnes intéressées doivent être membres de l'AQDR-PDÎ (cotisation annuelle de 20 \$). **Si vous êtes intéressé à ces cours, contactez l'AQDR-PDÎ au 514 643-0930 ou si vous connaissez des personnes aînées qui pourraient bénéficier de ces cours, faites-leur savoir.**



Nous sommes à la recherche de bénévoles formateurs qualifiés pour dispenser les cours d'informatique sur les différents appareils, tels les tablettes (iPad et Android), les téléphones intelligents et les ordinateurs portables. Il suffit de contacter l'AQDR-PDÎ au 514 643-0930. Une certaine compensation est offerte aux bénévoles formateurs.



4 conseils pour vous protéger de l'arnaque « grands-parents »

Il est parfois difficile de déceler certaines formes de fraudes, surtout lorsque des personnes malhonnêtes se cachent sous l'identité de membres de votre famille. C'est sur ce lien de confiance que certains fraudeurs misent afin d'extorquer des fonds à leurs victimes sans méfiance.

- Allô, grand-maman. C'est ton préféré qui parle.
- Guillaume? Alexandre?
- Oui, c'est Alexandre. Écoute mamie, je suis dans le pétrin...

Le pseudo-Alexandre informe alors sa « grand-mère » qu'il vient d'avoir un accident dans lequel il a blessé des gens, qu'il est détenu au poste de police et qu'il doit verser une caution de 4 000 \$ pour être libéré. Il lui demande de lui avancer l'argent sur-le-champ et de lui donner son numéro de carte de crédit. Il lui promet également de la rembourser dès qu'il se sera sorti de ce mauvais pas.

L'histoire de Mme Ducharme

Cette histoire est celle de la mère de Jonathan Ducharme* (grand-mère d'Alexandre), une dame de 81 ans, qui habite à Montmagny. Heureusement, grâce à la vigilance du personnel de sa caisse, la fraude a échoué. Mais de peu.

Comme la grand-maman n'avait plus de carte de crédit, le fraudeur lui a suggéré d'aller retirer le montant à sa caisse en vue de faire un transfert d'argent dans un bureau de change de Lévis.

« Il avait réponse à toutes les questions de ma mère », raconte M. Ducharme. Pour expliquer sa voix inhabituelle, il disait avoir été blessé au nez lors de l'accident. Il prétendait l'appeler, elle, parce qu'il ne pouvait joindre personne d'autre et il comptait sur la discrétion de sa grand-mère pour que sa fâcheuse situation ne s'ébruïte pas.

Lorsque la dame s'est présentée à la caisse en compagnie de sa belle-sœur (présente lors de l'appel du fraudeur et mystifiée elle aussi), sa nervosité et le montant inhabituel de son retrait ont alerté le personnel.

Sa conseillère l'a alors fait venir dans son bureau où, plus à

l'aise, elle a raconté l'histoire. La conseillère a dû appeler le fils de la dame et Alexandre* (bien en santé chez lui) pour la convaincre qu'elle était victime d'une escroquerie.

Bon à savoir...

Il existe également une autre variante de cette histoire qui met en scène l'enfant de la victime. Ce dernier appelle son parent en évoquant un besoin urgent d'argent pour sortir d'une situation compliquée. Le parent est ensuite contacté par le prétendu avocat de l'enfant à qui il doit envoyer la somme d'argent. Peu importe la variante de ce stratagème, les conseils suivants s'appliquent.

4 conseils pour déjouer les fraudeurs

1. **Méfiez-vous des demandes urgentes et inattendues**, surtout lorsqu'on vous demande de verser de l'argent pour un proche en détresse.
2. Lorsqu'un de vos proches vous demande de l'argent au téléphone, **posez-lui des questions personnelles**. Vous pouvez même questionner cette personne par rapport à un souvenir précis qu'elle seule peut se remémorer.
3. **Demandez-lui de vous rappeler dans 10 minutes**. Vous pourrez ainsi prendre le temps de faire des vérifications auprès d'un autre membre de la famille. Même si on tente de vous convaincre de n'en parler à qui que ce soit, il est toujours plus prudent d'obtenir des confirmations auprès de personnes de confiance dans votre entourage.
4. **Refusez toujours de donner votre numéro de carte de crédit** à quelqu'un que vous n'avez pas vous-même contacté. N'ayez pas peur de raccrocher au moindre doute.

L'importance de faire un signalement

Si vous croyez être victime d'une fraude, **portez plainte** à la police et signalez le cas au Centre antifraude du Canada (1 888 495-8501). Informez également votre institution financière de l'incident.





Journée de la

GENTILLESSE

13 NOVEMBRE



Journée internationale de la gentillesse 

L'AQDR-PDÎ tient à souligner la journée internationale
de la gentillesse en souhaitant 
à tous ses membres et abonnés une merveilleuse journée.
Profitez de cette journée pour promouvoir l'amour, l'amitié
et surtout la gentillesse au sein de votre entourage !

VOEUX D'ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

*Joyeux anniversaire à tous nos membres dont
l'anniversaire est en septembre, octobre ou novembre !*

*Que cette journée soit le prélude de plusieurs autres toutes plus belles
les unes des autres agrémentées de toutes les choses
qui apportent du soleil dans la vie !*



AVANTAGES À ÊTRE MEMBRE À L'AQDR

- Abonnement gratuit à la revue **La force de l'Âge**, édition spéciale seulement.
 - Abonnement gratuit aux bulletins électroniques mensuels, **l'Infolettre de l'AQDR nationale** et à **l'Infolettre de l'AQDR-PDÎ**.
 - Réception trois fois par année du journal de l'AQDR-PDÎ, **L'Écho de la Pointe**.
 - Économie moyenne de 520 \$ en regroupant vos assurances auto, habitation et véhicule récréatif sur vos assurances **Beneva, assurances générales**.
 - Offre du meilleur prix sur le marché de l'assurance-voyage chez **SécuriGlobe**. Ligne sans frais dédiée aux membres de l'AQDR : 1-844-766-0124. Mentionnez à l'agent, le code REF006.
 - Économie de 35 % sur vos achats de peinture chez les marchands **Bétonel**, numéro de compte : 3079 2897 0000.
 - Rabais sur certains produits et services du **Groupe Forget, audioprothésistes**.
 - Chez **Insertech**, économie de 10 % sur les appareils reconditionnés, sur les services techniques et sur les cours d'informatique.
 - Économie de 10 % sur les services du **Centre Évasion**.
 - Rabais de 10 % sur l'achat d'arrangements préalables de services complets * au **Complexe funéraire des Trembles** et un rabais de 10 % sur l'achat préalable de droit d'inhumation/mise en niche au cimetière des Trembles.
- * Par « services complets », il s'agit que des visites aient lieu ou que des funérailles soient célébrées dans les installations du Complexe funéraire des Trembles.



beneva



SÉCURIGLOBE

INSERTECH
TECHNOS ET ENGAGÉS

ÉVASION
CENTRE DE JOUR ALTERNATIF

GROUPE FORGET
AUDIOPROTHÉSISTES

BÉTONEL
Le roi magasin de peinture
Dulux

CIMETIÈRE ET COMPLEXE FUNÉRAIRE DES TREMBLES
DES TREMBLES CEMETERY & FUNERAL COMPLEX

Le **Programme Avantages IRIS** en optométrie comprend : (code d'accès : AQDRNAT)

- 150 \$ sur lunettes de prescription :
 - Économisez 150 \$ sur une paire complète (lentilles et monture) ou de lunettes de soleil sur ordonnance (la valeur totale des lentilles incluant le traitement doit être de 250 \$ et plus).
- **Économisez 50 \$:**
 - Remplacement des lentilles : Économisez 50 \$ sur les lentilles de prescription à foyers progressifs ou les lentilles d'une valeur de 250 \$ et plus.
 - Lentilles cornéennes : Économisez 50 \$ à l'achat d'un forfait annuel de lentilles cornéennes.
 - Protection solaire : Économisez 50 \$ à l'achat de lunettes solaires sans prescription de 100 \$ et plus.

IRIS

Pour plus de détails sur ce partenariat et la procédure d'inscription, allez au lien suivant :
Programme des Avantages IRIS : <https://iris.ca/fr/programme-avantages-iris>



Les **Espaces Memoria** offre aux membres de l'AQDR de bénéficier d'un rabais de 5 % sur un service de préarrangement et d'un rabais de 10 % pour des services combinés. Pour plus de détails, allez au lien suivant :

https://www.aqdr.org/wp-content/uploads/2024_11_Memoria_AQDR_CONTENU.pdf



Et bien d'autres avantages :

- Lifeline – Hôtel Sepia – Hôtel Clarendon – Musée des Hospitalières – 55+Yoga – Las Olas traiteur – Flair thérapie.

que vous pouvez consulter au lien suivant : Avantages à être membre de l'AQDR :

<https://www.aqdr.org/membres/avantages/>



DEVENIR MEMBRE À L'AQDR-PDÎ

La cotisation annuelle est de 20 \$. Voir le formulaire à la page 35.

Vous pouvez adhérer ou renouveler votre carte ...

- En vous présentant au bureau de l'AQDR-PDÎ (prendre rendez-vous),
- Par la poste (chèque non-postdaté, libellé à AQDR Pointe-de-l'île),
- En ligne à l'adresse suivante et en spécifiant la section Pointe-de-l'île de Montréal :

<https://www.aqdr.org/adhesion-ou-re-nouvellement/>

- Lors de notre prochain souper Fraternité.



MERCI À NOS PARTENAIRES



Giovanni Rapanà
Conseiller de la Ville
District de Rivière-des-Prairies
giovanni.rapanamontreal.ca
514 234-8505

Lisa Christensen
Conseillère de la Ville
District de La Pointe-aux-Prairies
lisa.christensen@montreal.ca
514 210-9094

Virginie Journeau
Conseillère de la Ville
District de Pointe-aux-Trembles
virginie.journeau@montreal.ca
438 862-0280

Caroline Bourgeois
Mairesse
de l'arrondissement
caroline.bourgeois@montreal.ca
514 868-4050

Daphney Colin
Conseillère d'arrondissement
District de La Pointe-aux-Prairies
daphney.colin@montreal.ca
438 869-1619

Marie-Claude Baril
Conseillère d'arrondissement
District de Pointe-aux-Trembles
marie-claude.baril@montreal.ca
438 869-0291

Nathalie Pierre-Antoine
Conseillère d'arrondissement
District de Rivière-des-Prairies
nathalie.pierre-antoine@montreal.ca
514 261-5768





Mario Beaulieu

Député de La Pointe-de-l'Île

Porte-parole du Bloc Québécois
en matière de langues officielles
tel: 514-645-0101

12500, boulevard Industriel Bur 100
Montréal (Québec) H1B 5P5



Eric St-Pierre

Député fédéral d'Honoré-Mercier

208-8595, boul. Maurice-Duplessis, Montréal, QC, H1E 4H7

514-353-5882

eric.st-pierre@parl.gc.ca



Marc Tanguay

Député de LaFontaine

9094, boulevard Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1E 7C2
Tél.: 514-648-1007
marc.tanguay-lafo@assnat.qc.ca




Chantal ROULEAU

DÉPUTÉE DE POINTE-AUX-TREMBLES

MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

514 640-9085
chantal.rouleau.pat@assnat.qc.ca




Karine BOIVIN ROY

DÉPUTÉE D'ANJOU-LOUIS-RIEL

ADJOINTE GOUVERNEMENTALE À L'EMPLOI
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE À LA MÉTROPOLE

514 493-9630
Karine.BoivinRoy.ANJO@assnat.qc.ca



Paul St-Pierre Plamondon

Député de Camille-Laurin,
Chef du troisième groupe d'opposition



Bureau de circonscription
8695, rue Hochelaga, Bureau 202-E
Montréal (Québec), H1L 6J5
514 251-9126
pspp.CALA@assnat.qc.ca

Ville de Montréal-Est
11370, rue Notre-Dame
Bureaux au 5^e étage
514 905-2000
ville.montreal-est.qc.ca



NOS SERVICES AUX CITOYENS SONT LÀ POUR VOUS :

- Demandes d'information
- Dates de collectes
- Prochains événements
- Subventions
- Activités de la bibliothèque
- Demandes de permis



Jacques Barakat
PHARMACIEN-PROPRIÉTAIRE
jbarakat@pjc.jeancoutu.com

9101, boul. Maurice-Duplessis
Montréal, QC H1E 6M3
Tél. : 514 881-8808 – Fax. : 514 494-7212

Pharmacie Barakat et Benhamed
Affiliée à



NOS PHARMACIENS SONT LÀ POUR VOUS !

Informez-vous sur nos services tels que :

- Consultation personnalisée et suivi de maladies chroniques (diabète, hypertension, cholestérol, etc.)
- Lavage d'oreilles
- Préparation de piluliers*
- Soins des pieds

*Certaines conditions doivent être respectées. Des frais peuvent s'appliquer. Certains frais sont couverts par les assurances.

Catherine Cellini et Philippe Gauvin
9686, 4^e Rue, Montréal
514 648-3201
Lundi au vendredi : 9 h à 18 h
Samedi : 9 h à 17 h · Dimanche : fermé



Pharmaciens-propriétaires affiliés à **Proxim**

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Pharmacien-propriétaire affilié à



PHARMAPRIX



Parlez à votre pharmacien-propriétaire dès aujourd'hui. Il peut évaluer vos conditions mineures et rédiger des ordonnance au besoin. **

** Pour plus d'informations, consultez votre pharmacien propriétaire.

Pharmacie Olivier Guertin
Pharmacien-propriétaire
8222, boul. Maurice-Duplessis, Montréal, QC H1E 2Y5
514 494-8888
Lundi au vendredi : de 8 h à 22 h
Samedi et dimanche : de 9 h à 22 h

Seuls les pharmaciens sont responsables de vérifier le bon usage des médicaments auprès de la population.

JAD JURISTES À DOMICILE
PMSBL, OBE

514-944-9929
338, rue Saint-Antoine Est, bureau 202
Montréal, QC, H2Y 1A3
info@juristesadomicile.com
www.juristesadomicile.com
514-339-9956



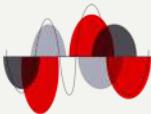
Avec la participation financière de:
Fonds d'études notariales | Chambre des notaires | Barreau Québec

Informations gratuites
Tous les mercredis, par téléphone, de 9h à 17h.

Clinique juridique
Services juridiques à prix modique, sur rendez-vous.

Roulotte juridique
Rencontres individuelles et conférences gratuites offertes à toute la communauté.

Avocat.e.s JAIDE
Service de garde en santé mentale 7 jours/7 : Représentation devant les tribunaux.
438-371-8090
avocats.jaide@gmail.com



CLINIQUE AUDITIVE
Ioannoni
AUDIOPROTHÉSISTES



Montréal | Saint-Léonard | Anjou
514 254-8080



JOËLLE BOIVIN
*infirmière auxiliaire spécialisée
en soins podologiques*

Service à domicile 514-442-8468

Coupe d'ongles	Ongles incarnés
Cors et callosités	Ponçage et hydratation
Pieds diabétiques	Entretien régulier, etc.



À L'ÉCOUTE DEPUIS 1971



JULIE BÉLANGER
PORTE-PAROLE
DE TEL-AIDE
MONTRÉAL

Tel-Aide Montréal offre un service plus qu'essentiel à mes yeux. Être **écouté**, briser la **solitude**, pouvoir **se confier**, ça peut faire toute la différence dans une vie.

Premier centre d'écoute bilingue au Québec, **TAM** offre un service téléphonique **sans frais** et **accessible** pour tous et pour toutes.

Notre approche **empathique** et **bienveillante** favorise l'**autonomie** et la **confiance en soi**, pour vous aider à vous **sentir compris** et à trouver **vos propres solutions**.

Par l'écoute, notre service **anonyme, inclusif et confidentiel** vous offre un **répit ponctuel** face aux **défis du quotidien**, afin de vous permettre d'améliorer votre **bien-être mental**.

Nous souhaitons développer des liens avec des **regroupements d'aîné-es**, afin d'avoir un impact significatif sur le bien-être mental des participants par l'écoute.

Ceci entre autre par des séances de partage sur l'écoute, des ateliers de groupe pour aîné-es, la formation d'employés-es ou des rencontres avec des groupes de proches-aidants.



514 935-1105	7/7 JOURS	7H À 23H	FRANÇAIS ET ANGLAIS
---------------------	------------------	-----------------	----------------------------

telaidemontreal.org

Publicité

Vous voulez mettre une publicité dans notre journal

et nous venir en aide pour fournir adéquatement des informations d'intérêt public rejoignant la population aînée des secteurs de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Anjou et Mercier-Est.

Contactez-nous au 514 643-0930

et il nous fera plaisir de vous fournir les renseignements nécessaires pour un éventuel partenariat publicitaire.

Engagés, à vos côtés!

**Nous sommes fiers de pouvoir
soutenir des organismes d'ici!**

**Caisse Desjardins
Mercier-Est—Anjou**

2775 rue des Ormeaux,
Montréal (QC), H1L 4X6
514 351-1916

**Caisse Desjardins de
Pointe-aux-Trembles**

13120, rue Sherbrooke Est,
Montréal (QC), H1A 3W2
514 640-5200

**Caisse Desjardins de
Rivière-des-Prairies**

8300, boul. Maurice-Duplessis,
Montréal (QC), H1E 3A3
514 648-5800

 **Desjardins**

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Formulaire d'adhésion ou de renouvellement

Carte de membre AQDR, Pointe-de-l'Île de Montréal

Pourquoi ne pas inviter
des proches et amis à devenir
membres à l'AQDR-PDÎ...



MEMBRE DE L'AQDR-PDÎ : Adhésion Renouvellement

Date : _____ # _____

Prénom : _____

NOM : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Cellulaire/autre : _____

Date de naissance : _____
(jour-mois-année)

Courriel : _____

Assuré par Beneva : Oui * Non Métier/Profession : _____

S'inscrire à l'Infolettre : Oui Non

* Consentement AQDR – Beneva :

Le membre accepte que les renseignements personnels nécessaires soient recueillis, utilisés et communiqués par AQDR, entre autres, à Beneva afin de recevoir des offres et des conseils personnalisés de produits ou de services.

Vous pouvez adhérer ou renouveler votre adhésion **en remplissant ce formulaire et ...**

- En nous l'apportant à notre bureau avec votre paiement.
(Prendre rendez-vous avant de vous présenter au 514 643-0930.)
- En nous le retournant par la poste ainsi qu'un **chèque de 20 \$ non postdaté** et libellé à **AQDR Pointe-de-l'île**, à l'adresse suivante : AQDR Pointe-de-l'île de Montréal
9140, boul. Perras
Montréal, QC H1E 7E4
- Ou encore, en y adhérant **en ligne** à l'adresse suivante et en **spécifiant la section Pointe-de-l'île de Montréal** : <https://www.aqdr.org/adhesion-ou-renouvellement/> 

Vous recevrez votre carte de membre par la poste.

Merci de nous aider à poursuivre notre mission !



AQDR

Pointe-de-l'île de Montréal

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES